Une rénovation théologique est nécessaire

Franciser et moderniser l'islam

par Abderrahim Lamchichi

Abderrahim Lamchichi, universitaire d'origine marocaine, analyse les tendances qui caractérisent l'islam en France puis il dessine les perspectives qui seraient de nature à le franciser tout en le modernisant.

Ainsi que l'ont montré certains spécialistes (en particulier Jocelyne Cesari[1] et Olivier Roy[2]), l'expression islamique en France aujourd'hui emprunte plusieurs voies, plusieurs modalités distinctes. D'abord, un islam populaire, serein et pacifique qui concerne, jusqu'à présent, la majorité des musulmans de France. Ensuite, un islam moderne, largement sécularisé, promu par des personnes relativement jeunes appartenant pour l'essentiel aux couches moyennes et qui sont attachées à un contenu plus culturel que cultuel de leur « appartenance islamique » ; c'est un islam où l'emporte largement une logique individuelle.

En règle générale, chez les musulmans qui valorisent ces deux premières formes d'islamité, il n'est pas question de déroger aux lois de la République. Il y a chez eux, par exemple, un refus catégorique de toute idée d'ap-

plication du droit religieux et du statut personnel aux musulmans et un rejet ferme de toute tentation de « communautarisation » de la société française. Pour ces musulmans, la deuxième religion de France est parfaitement compatible avec la laïcité et le régime démocratique.

La troisième figure d'expression islamique est celle qui emprunte la voie de la « réislamisation ». Il s'agit ici des stratégies déployées par divers groupes et associations, influencés par l'idéologie de l'islamisme radical ou celle du « néo-fondamentalisme » et qui utilisent le message religieux à des fins explicitement politiques. Il convient, cependant, de distinguer, à l'intérieur de cette troisième catégorie, trois manifestations différentes de la « réislamisation ». Des réseaux d'activistes radicaux, très marginaux, souvent clandestins et liés à l'étranger. Un islamisme militant, moins clandestin mais très minoritaire aussi, sectaire car formé de petits cercles fermés regroupant un nombre restreint d'adeptes autour de mosquées de quartiers dirigées par des « guides » intégristes autoproclamés. Il y a, enfin, un « néo-fondamentalisme » beaucoup plus significatif, très visible et plus ambitieux ; son projet consiste à fédérer toutes les associations, à rassembler la « communauté musulmane » pour se poser comme futur interlocuteur de l'État français. Les centaines d'associations qui partagent, peu ou prou, ce projet, se distinguent par leur militantisme social (associations cultuelles et culturelles, groupes de soutien scolaire, activités sportives, organisation de forums, etc.), leurs tentatives explicites et ouvertes de reconstruction d'une identité commune à partir du seul référent islamiste. Ce qui les conduit, dans le même temps, à diffuser un islam du refus et du ressentiment (critique de l'occidentalisation, stigmatisation de l'assimilation) et à vouloir accomplir des stratégies de « communautarisation ». Elles apparaissent à de nombreux jeunes comme une promesse d'authenticité et de reconciliation avec l'identité et comme moyen de contester les institutions.

A la différence des premiers réseaux clandestins (de terrorisme, souvent), les deux dernières catégories, quoique différentes, ont pour point commun de toucher des jeunes gens des banlieues en voie de marginalisation, à l'identité affectée. Néanmoins, le dernier phénomène est sociologiquement beaucoup plus large - puisqu'il touche aussi les moins jeunes et les cadres -, et politiquement plus significatif de l'évolution de l'islam de France - puisque sa préoccupation prioritaire n'est pas l'évolution de la situation des pays arabo-musulmans, mais l'affirmation d'un islam spécifique à l'intérieur des sociétés occidentales.

Les différentes composantes (ethnoculturelles, sociales, professionnelles, classes d'âge...) des populations d'origine musulmane ne se vivent pas du tout comme une communauté. La pratique religieuse stricto sensu est, en réalité, très faible. En outre, on ne peut pas vraiment parler de « communauté musulmane » au singulier, c'est-à-dire d'un groupe uni, doté d'un très fort sentiment d'identité commune, ayant les mêmes aspirations, le même projet social et politique.

A la fragmentation et à l'extrême diversité de populations qui, lorsqu'il s'agit de pratiquants, ne reconnaissent aucun leader incontesté ou clergé structuré et sont réfractaires à tout encadrement centralisé, il faut ajouter l'âpreté des clivages et des dissensions entre associations. Il convient surtout de noter un long et profond processus d'acculturation/déculturation touchant plus particulièrement les jeunes générations nées ou élevées en France et en Europe. Celles-ci se sentent rarement concernées par les différences ethnoculturelles et encore moins par les clivages idéologico-politiques des pays d'origine. Chez la plupart de ces jeunes, les coutumes, la pratique des langues originelles ont tendance à se perdre. De même, l'exercice de la religion et la participation associative sont très marginaux. Et même lorsqu'il s'agit de croyants pratiquants, être musulman résulte, chez eux, d'un choix volontariste, individuel, libre et personnel - signe d'une forte imprégnation de la culture individualiste occidentale (française, en particulier) et d'une intégration en train de s'opérer, non sans heurts certes, mais de manière très profonde et irréversible.

Extrême diversité des populations ; éclatement des représentations, des modes d'identification et d'utilisation des référents religieux ; visibilité croissante et demandes de reconnaissance et d'insertion dans l'espace démocratique et laïque ; montée, néanmoins, des revendications particularistes, voire accentuation de l'instrumentalisation, par di-

vers groupes intégristes, des signifiants identitaires et des malaises sociaux... voilà quelques aspects saillants de l'islam de France.

Allons plus loin dans l'analyse des caractéristiques et de la diversité de ses expressions.

1. L'islam quiétiste

Cet islam « quiétiste » concerne des individus pour la plupart mariés, pères de famille, installés depuis longtemps en France. Ils ne sont pas tous pratiquants, mais l'abandon de toute idée de retour au pays d'origine, l'adoption de la nationalité française par certains d'entre eux, et par la quasi-totalité de leurs enfants (sur quatre millions d'individus d'origine musulmane vivant en France, près de la moitié ont la nationalité française), les incite à réclamer des écoles coraniques, des salles de prières... et à affirmer, plus vigoureusement que par le passé, leur appartenance islamique.

Cet islam majoritaire et serein peut engendrer toutefois deux attitudes distinctes. D'un côté, la tendance à la recomposition de petites communautés, très souvent à base ethnonationale, dont la fonction essentielle est de recréer une cohésion et des solidarités (familiales, de quartiers, « nationales »...) puis de transmettre aux jeunes la langue, la culture, les valeurs religieuses, etc. Ce qui peut conduire, parfois, à une attitude de repli et à une logique défensive vis-à-vis du modèle culturel de la société d'accueil. Et, de l'autre, à une attitude d'ouverture et de grande souplesse dans l'interprétation des symboles religieux et dans la pratique cultuelle.

2. L'islam sécularisé

Un islam plus « moderne » et « sécularisé » concerne principalement les personnes nées ou scolarisées en France, plus souvent relativement jeunes, appartenant aux classes moyennes qui, sans toujours se conformer aux règles du culte, considèrent l'islam comme faisant partie de leur système culturel. Elles considèrent qu'un tel système contient des valeurs qui font encore sens mais dont les prescriptions leur semblent peu adaptées aux contraintes de la société moderne. Elles veulent faire coexister ces valeurs minimales - transmises par le milieu familial, ou liées à la culture d'origine (islamité, mais aussi arabité ou berbérité, s'agissant des Maghrébins) - à un désir affirmé d'ascension sociale et professionnelle et d'accès aux droits civiques et politiques. Car, à l'insertion sociale, ces personnes tentent d'ajouter un plus grand souci de participation citoyenne, un plus grand engagement dans la vie associative.

La pratique religieuse stricto sensu est, en réalité, très faible.

La référence à l'islam (au sens sociologique et culturel du terme, davantage que dans son acception religieuse stricto sensu) apparaît comme une source inestimable de valeurs donnant un sens à leur vie sans pour autant impliquer chez elles un passage à la pratique. Obéissant généralement peu aux normes transmises par la tradition, instaurant une distinction entre croyance, foi et expression rituelle ou publique de celle-ci, voulant cantonner la religion dans le domaine du for intérieur, elles marquent ainsi leur individualité, voire leur profonde imprégnation par les valeurs individualistes.

3. Les modalités de la « réislamisation »

Une troisième modalité d'expression religieuse de l'islam de France est celle des islamistes ou des « néo-fondamentalistes » qui se différencient profondément des deux premières par l'utilisation du message religieux à des fins politiques.

Mais il convient de distinguer, à l'intérieur de cette troisième catégorie (et, plus généralement, à l'intérieur de la nébuleuse islamiste en France et en Europe) trois types de grou-

pes - qui correspondent à trois démarches, trois stratégies et trois projets très différents.

D'une part, les réseaux d'activistes radicaux, très souvent marginalisés, voire clandestins et manipulés de l'étranger (mouvements intégristes moyen-orientaux ou maghrébins ou États ayant leurs propres objectifs politiques) qui inscrivent leurs actions (souvent violentes : constitution de réseaux terroristes, aide logistique à des groupes terroristes installés ailleurs, soutiens multiples à des mouvements armés - base arrière, etc.) dans des conflits nationaux (extra-européens), régionaux ou internationaux - et ne se préoccupent guère de la situation des musulmans d'Europe.

D'autre part (à l'image de certains groupes que l'on trouve un peu partout dans les pays musulmans, surtout dans les quartiers déshérités, et qui portent les noms de Rédemption, Excommunication et émigration - *Takfîr wal-Hijra*), une mosaïque de groupuscules cloisonnés, repliés sur eux-mêmes, en rupture avec un environnement - y compris celui englobant la masse des musulmans - jugé impur et impie (thème de la *Jâhiliyya*), fonctionnant finalement comme des sectes. Chacun de ces groupes est formé de quelques disciples (généralement des jeunes Beurs, parfois d'anciens délinquants, ayant subi toutes formes de discriminations, de ségrégations, d'échecs et d'exclusions, à l'horizon défait, aux sombres perspectives professionnelles et sociales et qui n'ont qu'une connaissance somme toute embryonnaire, pour ne pas dire nulle, de l'islam). Ceux-ci forment donc des cercles de fidèles loyaux à un « imam » ou « émir » ou « cheikh » autoproclamé, au charisme plus ou moins avéré, très souvent récemment venu de l'étranger. La frontière entre ces deux premières catégories est poreuse ; le passage de la deuxième à la première forme d'action (du repli intégriste à l'activisme militant vers la violence et le terrorisme) peut s'opérer aisément.

Enfin, une troisième modalité de « réislamisation », beaucoup plus large, est opérée par divers mouvements, associations ou fédérations d'associations se réclamant ouvertement d'un islam communautaire « européen » ou « français ». Ce phénomène est beaucoup plus significatif (moins marginal que les précédents) - à certains égards, beaucoup plus préoccupant. Puisqu'il ambitionne de créer une dynamique de mobilisation de masse ; il provoque une politisation excessive de l'islam ; il tente de s'accaparer la représentation institutionnelle et socioculturelle de cette religion : il va, enfin, jusqu'à remettre gravement et sérieusement en cause les fondements mêmes de la République - notamment par ses objectifs affichés de « communautarisation » des populations concernées, de refus de la laïcité, d'une volonté d'imposition d'un code cultuel, rituel, théologique (doctrinal) rigide et uniforme à l'ensemble des musulmans.

Les musulmans doivent pouvoir désigner eux-mêmes, par voie électorale, leurs propres représentants.

Ces associations « néo-fondamentalistes », au discours et à la pratique beaucoup plus visibles, influencées par l'idéologie des Frères musulmans d'Égypte ou par celle des *Jamâ'ât al-Tablîgh wa-Da'wa* (littéralement : « associations pour la propagation-transmission du message révélé et de prédication) inspirées du modèle indo-pakistanais, cherchent à impulser une dynamique élargie et « pacifique » de mobilisation. Leur objectif est de faire pression sur les États européens pour obtenir la reconnaissance de la « communauté », définie à partir d'une lecture « intégraliste » et dogmatique de la *charia* et dont l'identité commune devrait être fondée exclusivement sur l'appartenance religieuse. Ce qui revient, concrètement, à négocier avec les autorités européennes un statut dérogatoire (donc particulariste) pour les musulmans (port du voile dans les établissements publics d'enseignement, création d'écoles coraniques ou d'instituts de théologie animés par des islamistes d'Orient, interdits alimentaires, code vestimentaire, célébrations de mariages religieux entre musulmans, tentatives d'imposition du statut personnel islamique en matière juridique, etc.).

Cette stratégie avouée de « communauta-

risation » s'exprime aussi par leurs tentatives répétées (vouées à l'échec, eu égard à la diversité des musulmans et au refus de l'immense majorité d'entre eux de toute tutelle) de rassembler l'ensemble des croyants et de fédérer l'ensemble des associations islamiques afin de transcender les clivages ethnoculturels et nationaux d'origine et réaliser le projet d'une « communauté musulmane » constituée en véritable groupe de pression, à l'image des lobbies américains.

Les perspectives d'un islam français

Pour prévenir et contrer les dérives et les instrumentalisations de l'islam en France, il faut l'organiser sur de nouvelles bases et le doter d'une perspective moderne.

D'une part, les musulmans doivent pouvoir désigner eux-mêmes, par voie électorale, leurs propres représentants. L'idée semble de plus en plus partagée d'un Congrès national en vue de préparer des élections à un grand Conseil supérieur de l'islam de France. D'autre part, le processus d'organisation de cet islam de France devra distinguer la gestion du religieux d'un côté, et les besoins culturels ou politiques, de l'autre.

Mais il faut reconnaître que le problème fondamental pour l'islam de France et d'Europe n'est pas simple affaire de désignation de représentants pour la gestion des rites et du culte. Il est celui d'une nécessaire et profonde rénovation théologique. L'évolution confessionnelle qui pourra en découler dépend surtout de la manière dont les nouvelles générations, nées en Europe, vont vivre leur appartenance islamique dans sa diversité et dans l'ouverture aux autres. Elle dépend également de la manière dont elles pourront contribuer à élaborer des réajustements dans l'observance des cultes, une souplesse dans la mise en œuvre des rites (prières, jeûne du ramadan, pèlerinage, interdits alimentaires...) et des réinterprétations du signifiant religieux en contexte minoritaire - pour rendre compatibles les croyances religieuses et les valeurs républicaines-démocratiques, l'appartenance citoyenne et laïque et les modes pluriels de penser et de vivre la foi.

Il ne s'agit évidemment pas de cantonner la religion dans le seul espace privé ni de lui interdire toute forme d'expression dans l'espace public. Ce serait chimérique et dangereux ; réhabiliter la fonction sociale de la religion, en enseigner rigoureusement l'histoire et les contributions décisives à l'art, à la musique, à la littérature, à la philosophie ou à la morale... c'est aussi, d'une certaine manière, contribuer à lutter contre les tentations intégristes. L'idéologie individualiste ou un certain scientisme ont tendance à minimiser l'importance de tout ce qui a trait, dans nos sociétés contemporaines, au travail du sens religieux et du sens moral ou à considérer que la science, par exemple, serait en mesure de nous fournir les clefs pour répondre à des questions qui ne relèvent pas, en fait, de ses attributions ni de son domaine. Sans confondre idéologie et religion, religion et intégrisme ou fanatisme, il faut bien admettre le rôle toujours actif et positif des religions qui n'ont jamais cessé d'inspirer l'évolution sociale, morale, culturelle et intellectuelle de toutes les sociétés. La laïcité n'a jamais été considérée par ses promoteurs les plus inspirés comme un processus d'expulsion du religieux car ils savaient que la dimension religieuse est au fondement même des symboliques dont dépend toute société. La question n'est pas ici de vouloir imposer aux invididus de vivre avec une conscience religieuse, de croire ou de ne pas croire. La question est de reconnaître le fait religieux comme une réalité incontournable et d'aménager un espace juridico-politique qui admet le pluralisme et refuse à tel ou tel groupe d'instrumentaliser le religieux à des fins politiques.

S'agissant de l'islam, le problème demeure de savoir sous quelle forme permettre une expression politique de celui-ci qui soit respectueuse du cadre de la laïcité et de la liberté (à l'image des partis européens, d'inspiration démocrate-chrétienne). Dans quelle mesure l'islam de France pourra-t-il faire émerger, de manière significative, des courants représentatifs qui défendent pleinement le cadre démocratique - celui précisément qui permet d'aménager laïcité et liberté de conscience et qui distingue convictions religieuses et espace politique. Car le politique a trait à l'organisation et à la régulation du « vivre ensemble » en société. De même, le système laïque et ses valeurs sont intimement liés à la philosophie des droits de l'homme. Dès lors, les convictions religieuses de cha-

que individu relèvent du for intérieur et n'ont pas à être imposées, en tant que telles, dans l'espace du politique.

Les fondamentalistes, eux, prétendent que la foi et la pratique religieuse ne sont pas le fruit d'un choix individuel (sauf pour les convertis) : d'où leurs pressions en vue d'imposer à l'ensemble des musulmans, un même code rituel et culturel. Pour l'État républicain et laïque, en dehors de sa pratique religieuse, le croyant est un citoyen comme les autres ; l'adhésion à la religion est donc libre et volontaire - même si celle-ci a un rôle social à jouer. L'enjeu primordial consiste donc, pour les musulmans, à souscrire massivement à l'idée de « laïcisation » et de « sécularisation » de la religion, pour en faire une question de choix personnel, non d'appartenance communautaire. Ceux qui prétendent représenter l'islam doivent pouvoir concilier leur foi et l'idéal de liberté qui anime les sociétés démocratiques. Un tel idéal plonge, en effet, ses racines dans les philosophies du contrat social et dans celle des droits de l'homme. Pour les premières, la société doit être fondée sur l'accord des volontés libres. Pour la seconde, la cité politique ne saurait être réduite à quelque forme que ce soit de déterminisme (communautaire, religieux, culturel...). Dans une telle perspective, les hommes sont reconnus dans leur capacité à instituer librement une société fondée sur le droit et la loi s'imposant également à tous.

Plus fondamentalement, l'enjeu pour l'islam demain (cela concerne aussi bien l'islam d'Europe que tous les pays dans lesquels cette religion se trouve majoritaire) est celui de sa rénovation, de sa réforme : les musulmans ne pourront, en effet, relever avec succès les immenses défis du XXIe siècle, s'ils n'abordent avec détermination, audace et esprit critique, le rapport de leur religion à la modernité et à la laïcité.

En outre, à l'heure de la mondialisation des échanges, de la planétarisation des enjeux politiques, à l'heure des brassages et des multiples interdépendances culturelles et sociales, les cultures ne sauraient s'ignorer ou s'enfermer sur elles-mêmes, au risque de se condamner à périr. Elles sont forcées de cohabiter, de s'ouvrir aux différentes influences extérieures, d'accueillir l'Autre en soi-même.

L'enjeu pour l'islam demain est celui de sa rénovation, de sa réforme.

L'ancrage de plusieurs millions de musulmans dans les sociétés de l'Union européenne, les liens historiques séculaires entre le monde de l'islam et le continent européen, la proximité géographique de ce continent avec les mondes arabe, turc et musulman en général, l'intensité des échanges et des brassages, la contribution de l'Europe à l'évolution et à l'ouverture du monde musulman et la contribution de l'islam à la culture méditerranéenne et européenne... impose de se débarrasser des malentendus, des anathèmes et des stéréotypes mutuels, d'affirmer, contre les idéologies agressives et régressives, une volonté d'écoute, de respect réciproque, de critique sans complaisance de soi et d'ouverture à l'autre... afin de commencer véritablement à bâtir un avenir inéluctablement commun.

Abderrahim LAMCHICHI

1. *Jocelyne Cesari*, Être musulman en France, *Karthala, 1994* et L'islam en Europe *(dossier constitué par J. Cesari)*, Problèmes politiques et sociaux, *La Documentation française, mars 1995*.
2. *Olivier Roy*, Généalogie de l'islamisme, *Hachette, 1995*.

RELIGIONS

Un entretien avec le secrétaire général de l'Union des organisations islamiques de France

Abdallah Ben Mansour : « Il n'y a pas d'incompatibilité entre l'islam et la République »

Le Monde, 24 décembre 1996